

Quitter une organisation syndicale

Par Fabrice, le 28/07/2009 à 19:05

Bonjour,

Adhérent depuis quelques années à la CFE-CGC je souhaite quitter cette organisation syndicale CFE-CGC, comment faire ?

Merci

Par Patricia, le 28/07/2009 à 19:15

Bonsoir,

Ne sachant pas si vous êtes dans le privé ou la fonction publique.

Pour la fonction publique, envoyez un mail au siège social de votre syndicat en leur demandant purement et simplement de résilier votre adhésion. Je pense que c'est suffisant. Je me renseignerai demain et reviendrai vous le préciser.

Par Fabrice, le 28/07/2009 à 21:02

je suis dans le privé

Par Patricia, le 30/07/2009 à 18:14

Bonsoir,

Après m'être renseignée auprés d'un délégué, voici les infos qu'il m'a donnés :

Si votre adhésion a été souscrite auprès de votre entreprise, la résiliation se fait au syndicat de l'entreprise.

Si par l'intermédiaire d'une fédération, auprès de cette fédération

Dans les deux cas, lui envoyer un courrier.